

Règlement “La Royale 9”

Art. 1: Organisation

La course est conjointement organisée par les 3 sites des Hauts plateaux du Vercors (Villard-de-Lans, Herbouilly, Corrençon) et le Club de Ski Nordique de Villard de Lans.

Art 2. : Départ et Date

La course partira du site de Corrençon le Dimanche 24 Février 2019.

Art 3. : Descriptif des courses et parcours

2 distances de courses sont au programme chacune en style classique ou libre. Le parcours est le parcours mythique de la Royale reliant les 3 portes des sites nordiques des Hauts plateaux du Vercors.

Suivant les conditions d'enneigement le comité de course se réserve le droit de le modifier. Un point sur le parcours sera fait avant le départ.

- **Royale Classique/Skate 28km : inscrite au calendrier FFS longue distance**
 - Catégories : U20H uniquement (2000-2001), Seniors (1999 et avant)
 - Ouverte aux licenciés FFS et ticket course pour les non licenciés
 - FFS compétition
 - Autres FFS + certificat médical de moins d'un an portant la mention pratique du ski de fond en compétition.
 - Non licencié avec ticket course + certificat médical de moins d'un an portant la mention pratique du ski de fond en compétition.
 - Départ 9h30 Classique, 10h Skate.
 - Prix : 18 euros (+9 euros ticket course pour non licenciés), boisson chaude et crêpe offerte à l'arrivée
 - Style : Classique
 - Le jury de course se réserve le droit de disqualification en cas de non-respect des règles FIS
- **Royale 10km Skate : Challenge Mouton inscrite au calendrier Régionale du Dauphiné**
 - Catégories : à partir de U17 (2002-2003), U20 Dame (2000-2001)
 - Ouverte aux licenciés FFS uniquement
 - FFS compétition
 - Départ 10h05 Skating
 - Prix : 4 euros U17 et 6 euros U20, boisson chaude et crêpe offerte à l'arrivée
 - Inscription via WebFFS uniquement

Art. 4 : Ravitaillements

Les organisateurs mettront en place des ravitaillements sur les lieux suivant :

- Porte d'Herbouilly

Art. 5 : Récompenses

- Sur chaque course seront récompensés :
 - 3 premiers U17, U20, Seniors, Masters pour les catégories Hommes et Femmes

Art. 6 : Inscription

Les inscriptions seront en ligne sur le site engage-sport.com jusqu'au 21 Février minuit.

<https://www.engage-sports.com/>

Les inscriptions seront possibles le jour même de 8h à 9h00 sur le site moyennant une majoration de 2 euros.

Art. 7 : Retrait dossards

Les dossards seront à récupérer sur le site départ à Corrençon de 8h à 9h30.

Art. 8 : Annulation

En cas d'annulation de la course nous procéderons au remboursement intégral de l'inscription, mis à part les frais liés au prestataire informatique.

Art. 9 : Assurance

Les licenciés FFS bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il en va de même pour les tickets courses.

Les non licenciés pour la course devront s'assurer qu'ils sont bien couverts par leur propre assurance en cas d'accident corporel sur leur personne ou a un tiers.

Art. 10 : Cession droit à l'image

Du fait de son engagement, le concurrent autorise l'organisation pour utiliser, divulguer, diffuser, publier ou exploiter les prises de vues réalisées lors de l'évènement.

